

Formation continue des enseignants

Les enseignants français et leurs représentants, dont le SNCL-FAEN, sont très attachés à la dimension **essentielle** de la formation continue d'un métier complexe et exigeant. Le ministère de l'Education nationale en affirme aussi régulièrement **l'importance**.

Un récent rapport **des deux inspections générales** s'interroge pourtant sur une situation jugée paradoxale où, malgré **la demande** soutenue des enseignants et celle récurrente de l'administration, le volume de la formation continue reste **faible** et classe la France **derrière** les pays comparables.

Les auteurs soulignent toutefois l'existence d'**initiatives** et expériences qui pourraient participer à **une évolution** future du système de formation comme ce collège qui a dégagé **une heure** par discipline et par semaine en diminuant la durée de chaque cours de **cinq minutes**. Cette heure est employée à **l'échange** de pratiques et à l'autoformation.

Ayant constaté que le modèle dominant de formation, particulièrement **prescriptif** « *ne donne plus satisfaction* », les auteurs affirment que parce que les enseignants sont des **cadres** recrutés à **bac + 5**, il devrait leur être reconnu une autonomie d'initiative dans leur formation.

Les enseignants sont d'ailleurs **demandeurs** de formations assurées par **des experts**, spécialistes de celle des **adultes**, régulières, progressives plutôt que ponctuelles, suivies **d'un accompagnement** leur permettant de

prendre **du recul** sur leurs pratiques professionnelles.

Faute d'une telle formation, certains enseignants se forment **seuls** accentuant le décrochage avec des collègues le faisant peu voire pas du tout, le dispositif d'évaluation de cette auto-formation faisant apparaître d'ailleurs le **peu d'efficacité** de celle-ci. Les enseignants ne manquent pourtant pas de **ressources** mises à leur disposition mais **la dispersion** de celles-ci leur complique la tâche.

Le rapport fait plusieurs recommandations parmi lesquelles:

- s'adresser à chaque enseignant dans **sa singularité**,
- favoriser l'émergence d'équipes réunies autour de problématiques **communes**,
- simplifier **la gestion** et les procédures,
- renforcer la **reconnaissance** des formateurs,

fonder les actions de formation principalement sur **les besoins** exprimés par les enseignants en s'appuyant sur **la recherche** la plus récente.

Le SNCL-FAEN **dénonce le déficit de formation continue** dans l'Education nationale, cette situation desservant gravement **l'efficacité** du système éducatif. Nous demandons la définition d'une formation continue comme une **formation initiale prolongée** se poursuivant tout au long de la carrière ainsi qu'**une année** pleine de formation pour tous les lauréats des concours.

CLIMAT SCOLAIRE DÉGRADÉ

On ne peut présenter l'École comme un lieu **d'insécurité** permanente. Néanmoins il ne serait pas raisonnable non plus, de se voiler la face: certains personnels de l'Education nationale sont particulièrement soumis à **une exposition accrue** aux risques de conflits.

C'est le constat que nous-mêmes, organisation syndicale impliquée dans la défense des enseignants, faisons depuis plusieurs années. La confirmation en est apportée par une récente étude **des Autonomes de solidarité**, qui étudient et rendent compte chaque année **des conflits** rencontrés par les personnels enseignants et d'éducation dans l'exercice de **leur métier**.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018 les Autonomes ont traité **4 883 dossiers**, un chiffre en hausse de **7%**. Les deux tiers des dossiers relèvent **d'agressions verbales** et de **diffamations** qui peuvent se révéler très déstabilisantes et stressantes pour des personnels peu préparés à les gérer puisqu'aucune **formation** n'est accordée dans ce domaine. **57 %** des dossiers relèvent de litiges avec les **représentants légaux** des élèves ou des proches de la famille. Enfin, **5%** des dossiers sont traités au tribunal.

L'augmentation de **331 dossiers** par rapport à l'année scolaire précédente est bien le signe d'une dégradation du climat scolaire, d'autant plus que **259** d'entre eux relèvent de la **diffamation**. Sans surprise, les personnels les plus touchés sont les

enseignants (**67,47%**) suivis par les chefs d'établissement et directeurs d'écoles (**24,31%**). Prédominant nettement les litiges avec les responsables légaux des élèves (**55,18%**) et les camarades d'élèves (**21,81%**).

Il n'est pas possible de passer sous silence non plus les **conflits internes** à l'établissement (environ **15%** de l'ensemble), signe d'un climat lourd et fortement dégradé dans certains d'entre eux. Le climat peut ainsi être conflictuel avec la **hiérarchie** mais aussi entre **les collègues**.

Le **SNCL-FAEN** peut témoigner, au travers de sa pratique syndicale, d'un fort **accroissement** de ces phénomènes, face auxquels les personnels sont le plus souvent démunis. Souvent confrontés à la machine judiciaire qui broie les individus par la **lenteur** de ses procédures et le **silence** qu'elle garde à leur encontre pendant de longs mois, l'enseignant voit sa **réputation** entachée par des diffamations d'élèves ou de parents, le plus souvent **sans fondement** aucun. Après de telles souffrances, comment se reconstruire?

Dans de telles situations de « parole contre parole », le **SNCL-FAEN** dénonce le fait que celle de l'élève soit systématiquement prise en compte **par principe** avant même que celle de l'adulte n'ait parfois même été écoutée. Tous les adultes ne sont pas innocents a priori et la plupart de ceux mis en cause dénoncent **un manque de soutien** de la part de leur hiérarchie.